

MENTION D'INFORMATION



11/01/2024

JOUR J - 030-2023-M32

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « JOUR J » dont la finalité est :

- informer les parents et les jeunes de 14 à 25 ans habitant ce territoire de l'existence de JOUR J.

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Données d'identification : - - numéro de téléphone portable - - adresse mail

Vie personnelle : - ayant au moins un enfant à charge âgé de moins de 14 à 25 ans.

Données de localisation : - habitant la communauté de communes de la Lomagne gersoise (32).

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 4 mois, à compter de la date de 4 mois.

L'accès aux données est réservé :

- travailleur social en charge de l'action
- chargé de mission ASS
- pôle digital MSA MPS
- responsable de service ASS MSA MPS

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez - Droit d'accès : DPO de la caisse de MSA dont dépend la personne concernée

- Droit de rectification : DPO de la caisse de MSA dont dépend la personne concernée
- Droit d'opposition : DPO de la caisse de MSA dont dépend la personne concernée aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA MPS ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07